

The Global Partnership for Sustainable Tourism

Uniting all stakeholders to transform tourism worldwide

1^{ère} Assemblée générale annuelle 18-20 janvier 2011 – Costa Rica



COMPTE-RENDU



Sommaire

Résumé	3
Assemblée générale annuelle – Journée 1	5
CONTEXTE	5
BIENVENUE ET INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION DES PROCÉDURES DE TRAVAIL	7
PRÉSENTATION DES RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE ET DU COMITÉ CONSULTATIF	9
ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE	10
ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE	11
EN ROUTE VERS UN PARTENARIAT EN 2011	12
PLAN D’ACTIVITÉ ET STRATÉGIE DE COLLECTE DE FONDS DU PARTENARIAT	13
PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DU BUDGET DU PARTENARIAT.....	16
Assemblée générale annuelle – Journée 2	19
BIENVENUE, INTRODUCTION ET GRANDES LIGNES DE L’ORDRE DU JOUR.....	19
EN ROUTE VERS UN PARTENARIAT EN 2011	19
BRÈVE PRÉSENTATION DES LOGOS ET NOMS DU PARTENARIAT.....	21
ÉLABORER DES SYNERGIES AVEC LES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET LES CENTRES DE RESSOURCES	23
LE PROGRAMME DE TOURISME DURABLE DANS LE PLAN-CADRE DÉCENNAL	27
DE PROGRAMMES EN FAVEUR DE LA CPD	27
ADOPTION DES PROCÉDURES DE TRAVAIL	28
Informations sur le lieu d’accueil de l’Assemblée et la visite de terrain	29
UN LIEU DE RÉUNION DURABLE.....	29
VISITE DU PARC NATIONAL MANUEL ANTONIO.....	29
Liste des participants à l’AGA.....	32

Résumé

- **Procédures de travail** : le secrétariat n'a reçu qu'une recommandation sur la clause 5.12, qui se réfère au droit de veto. Ce droit requiert quelques précisions terminologiques avec le service juridique des Nations Unies pour trouver un langage de conciliation. Une nouvelle proposition sera ensuite présentée pour approbation par les membres du comité de pilotage.
 - **Comité consultatif** : toutes les nominations du comité consultatif ont été approuvées ; l'UNESCO et Fairtourist vont être intégrés dans un second temps. Le secrétariat va discuter des domaines thématiques avec les entités désignées et reconnaît que certains membres auront un rôle consultatif transversal. La liste définitive des membres consultatifs sera transmise au comité de pilotage pour approbation.
 - **Comité de pilotage** : les membres du comité de pilotage ont été élus lors de l'AGA et ont tenu leur première réunion dans la foulée de l'Assemblée générale annuelle pour convenir du programme pour 2011. Devant la faiblesse de la représentation africaine lors de l'AGA, il a été demandé qu'un nouvel appel à candidatures soit lancé afin d'en garantir la représentation régionale. Il a été convenu que le comité de pilotage élirait la partie prenante africaine. Le comité de pilotage élu se compose des organismes et pays suivants :
 - la France, qui assure la présidence du Partenariat
 - le Costa Rica, qui en assure la vice-présidence
 - la Corée
 - le Maroc
 - le Grupo GEA (un centre national de production propre du Pérou)
 - le World Travel & Tourism Council (WTTC)
 - l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
 - L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
- L'OMT et le PNUE sont des membres permanents sans droit de vote du comité de pilotage.
- **Plan d'activité** : une révision, qui inclura les commentaires de l'AGA et qui sera présentée dans 4 semaines, est nécessaire. Le projet sera proposé au comité de pilotage pour révision et la version définitive soumise mi-mars à l'ensemble des membres du Partenariat. Le plan d'activité doit intégrer une analyse de rentabilité pour le secteur privé, qui doit davantage être impliqué.
 - **Stratégie de collecte de fonds** : le secrétariat du PNUE a fait savoir que plusieurs membres s'étaient déjà engagés auprès du PMTD notamment les Bahamas avec USD 5 000, la Corée avec USD 30 000 et le ministère de l'Environnement britannique avec USD 37 000.

Le secrétariat va élaborer une première proposition pour la stratégie de collecte de fonds, prête et diffusée dans 4 semaines. Cette proposition sera dans un premier temps transmise au comité de pilotage et aux membres du PMTD. Le secrétariat va dresser la liste des entités déjà contactées et il sera demandé aux membres du CdP d'actualiser ces informations lors de leur recherche de fonds.

- **Marketing & communication** : le secrétariat va préparer de nouveaux documents promotionnels que les membres pourront utiliser en mars. Ces documents incluront un PowerPoint, des brochures etc. et seront traduits en trois langues. La plateforme du site web sera développée d'ici la fin du mois de mars, tout d'abord en anglais puis en français afin de garantir crédibilité et visibilité. Le secrétariat mettra en place un e-groupe de travail sur la communication et a encouragé l'ensemble des membres à faire part d'autres propositions de noms pour le Partenariat mondial.

Un nouveau logo et un projet de site web seront élaborés en février et soumis à l'ensemble des membres pour commentaires définitifs. Il a été convenu lors de l'AGA que les rameaux d'olivier du logo devaient être conservés pour faire penser à l'organisation des Nations Unies.

Afin d'élaborer la base de données des projets du Partenariat mondial, les plateformes existantes telles que ECOTRANS ou la base de données des projets du PNUD/GRID-Arendal seront consultées pour profiter des outils et de l'expertise déjà en place.

- **Projets** : le secrétariat va coopérer avec d'autres organisations dont le GSTC afin de consolider les critères d'évaluation. Un e-groupe de travail sur le financement et la mise en œuvre des projets communs sera constitué par le biais du Secrétariat. La brochure "Sponsor Opportunity" va être développée et les membres encouragés à envoyer des informations complémentaires sur les projets précédemment reçus à Chantilly. Le catalogue de projets sera distribué en août 2011.

Assemblée générale annuelle – Journée 1

CONTEXTE

La 1^{ère} Assemblée générale annuelle du Partenariat mondial pour le Tourisme durable a officiellement été ouverte à l'Hotel Parador, Manuel Antonio, Costa Rica, le 18 janvier 2011. L'assemblée a réuni 35 participants incluant des représentants de 7 pays, 7 organisations internationales, 5 organisations non gouvernementales, 3 organisations à but non lucratif et 1 association du secteur privé (*Annexe I – liste définitive des participants*). Les débats de l'assemblée ont porté sur la structure de participation au Partenariat, les procédures de travail, le plan d'activité, la stratégie de collecte de fonds et les projets. L'assemblée a également servi de plateforme pour la création du comité de pilotage et la nomination du comité consultatif.

L'assemblée a aimablement été accueillie par le ministère costaricain du Tourisme et soutenue par les gouvernements français et norvégien ainsi que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). L'Assemblée a été présidée par M. Gérard Ruiz.

BIENVENUE ET INTRODUCTION

Mme Gina Guillén Grillo, conseillère principale du ministre du Tourisme du Costa Rica, a ouvert l'Assemblée en accueillant les participants et en leur souhaitant une réunion productive et fructueuse. M. Gérard Ruiz, président du Partenariat mondial pour le Tourisme durable, a remercié le gouvernement du Costa Rica et l'ambassadeur français au Costa Rica, son excellence Fabrice Delloye, pour l'intérêt qu'ils portent au Partenariat mondial.

M. Arab Hoballah, chef de la branche PCD du PNUE, a remercié Mme Guillén Grillo pour son dévouement et le gouvernement du Costa Rica pour son accueil très chaleureux.

M. Hoballah a expliqué que le tourisme était l'une des rares industries qui avaient la capacité d'unir différentes cultures, différentes économies, et qui avaient également le potentiel d'influencer la politique et de promouvoir la durabilité à l'échelle de la planète. Pour lui, le Partenariat mondial pour le Tourisme durable pouvait servir à canaliser les efforts collectifs de ce secteur vers un changement effectif.

M. Hoballah est revenu sur l'Atelier sur l'économie verte qui s'est tenu la veille et qui a présenté les défis auxquels l'industrie du tourisme est actuellement confrontée mais aussi les possibilités d'y inscrire la durabilité. Il a fait remarquer qu'une réalisation collective par l'intermédiaire du Partenariat mondial aiderait à construire une industrie du tourisme plus robuste.

Il a précisé que la Commission du développement durable (CDD) allait tenir cette année sa 19^{ème} session et approuver un plan-cadre décennal de programmes (10YFP) sur la consommation et la production durables dont le tourisme est un élément important. À ses yeux, le Partenariat mondial a un rôle majeur à jouer pour atteindre les objectifs fixés par ce plan-cadre.

M. Hoballah a souhaité la bienvenue à tous les nouveaux membres du Partenariat mondial et les a invités à faire part de leurs attentes et de leur engagement à l'égard du Partenariat.

Fair Trade and Tourism South Africa (FTTSA)

Mme Jennifer Seif, directrice générale de FTTSA, a expliqué que FTTSA était une organisation non gouvernementale fondée il y a une dizaine d'années. Elle a précisé que l'organisation travaillait en étroite collaboration avec le ministère sud-africain du Tourisme et avait mis en place un programme de certification pour l'industrie du tourisme en Afrique du Sud.

International National Trusts Organisation (INTO)

M. Oliver Maurice, directeur de l'INTO, a expliqué que l'organisation, fondée 3 ans plus tôt, était un partenariat de 46 organismes privés nationaux de sauvegarde des monuments et des sites du monde entier. Il a évoqué son action de promotion de la conservation du patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel. M. Maurice a mis l'accent sur les synergies existant entre l'INTO et le Partenariat mondial et proposé des lieux de conférence et des possibilités d'événements parallèles à leur conférence annuelle.

Centro Nacional de Producción Más Limpia y Tecnologías Ambientales (CNPMLTA) Colombia

M. Carlos Arango, directeur général du CNPMLTA Colombia, a présenté cette organisation à but non lucratif et son action auprès des secteurs des services et de l'industrie. Il a par la suite expliqué son travail sur les bâtiments verts, l'empreinte carbone, le changement climatique, la gestion des déchets, le leasing chimique et les instruments financiers tels que les lignes de crédit 'vertes', avec le soutien du gouvernement suisse. Il a noté qu'un grand nombre d'outils était à la disposition des clients du secteur privé, dont 20% appartiennent à la chaîne logistique du tourisme.

Centre national de production propre (CNPP) du Costa Rica

M. Carlos Manuel Perera, directeur général du CNPP du Costa Rica, a expliqué l'engagement de cette entité en faveur d'une utilisation efficace des ressources dans le secteur du tourisme et autres, ces 12 dernières années.

Fairtourist

Le Dr. Tom Selännemi, directeur de Fairtourist, a remercié les organisateurs, le gouvernement du Costa Rica et les sponsors de l'avoir convié à l'AGA. Il a expliqué son rôle de représentant de Fairtourist, une société qui se concentre sur la gestion de projets et l'investissement dans le tourisme durable, mais aussi son rôle de conseiller principal en développement du tourisme durable pour TOI (Tour Operators Initiative). Selon lui, il faut agir rapidement et trouver des processus orientés solution pour le tourisme

durable. Le Dr. Selänniemi a fait part de son souhait, en tant que représentant du secteur privé, de collaborer avec le secteur public.

Ministère de l'Environnement, République de Corée

M. Jeong Yeon-Man, directeur général du ministère de l'Environnement de la République de Corée a indiqué que son pays avait fait de considérables progrès en matière d'éco-tourisme et en mettant en place un système de certification. Il a également souligné la participation de la Corée dans la création de l'institut mondial de la croissance verte (Global Green Growth Institute - GGGI) qui a pour mission de protéger l'environnement de la planète, et son engagement à formuler un programme de tourisme durable. Il a souligné l'intention de la Corée de mettre en œuvre une croissance et des actions vertes à même de déboucher sur une économie verte, telles que la création du GGGI.

M. Luigi Cabrini, directeur du Développement durable, OMT, a constaté que de nombreux événements qui se tenaient ces jours-ci à Madrid, en parallèle du salon professionnel international du tourisme (FITUR), avec la participation de l'OMT, étaient en rapport avec le tourisme durable, l'éco-tourisme et le tourisme responsable, signe de leur importance accrue et de leur nécessité dans un contexte de croissance touristique continue. Il a fait remarquer que de nombreuses initiatives avaient eu lieu depuis la réunion du groupe de travail de Marrakech au Costa Rica, 2 ans plus tôt, et bien que la durabilité soit de plus en plus intégrée, les chefs de file devaient encore faire évoluer les choses. Il a noté que le partenariat avait le potentiel d'attirer plus de partenaires, fonds et soutiens. Il a remercié le gouvernement français, le PNUE et le Costa Rica d'assumer la direction de l'initiative.

PRÉSENTATION DES PROCÉDURES DE TRAVAIL

M. Charles Arden-Clarke, responsable de l'unité Biens et Services du PNUE, a présenté les Procédures de travail du Partenariat mondial pour le Tourisme durable. Il a fait remarquer que ces procédures avaient été, pour l'essentiel, élaborées et convenues lors de la dernière réunion du Groupe de Travail (GTI-DTD) à Chantilly en février 2010.

M. Charles Arden-Clarke a noté que l'adhésion au Partenariat mondial était ouverte mais s'adressait essentiellement aux gouvernements, à tous les niveaux, aux responsables de la gestion des destinations, aux organisations multinationales, aux ONG pour leurs approches innovantes, et à un large panel d'associations. Il a expliqué que les entreprises privées pouvaient y prendre part par l'intermédiaire d'associations professionnelles ; toutefois, des sociétés particulières et des instituts universitaires à travers le monde pouvaient également apporter leur contribution au tourisme durable.

Pour M. Arden-Clarke, la priorité est de garantir la participation de nombreux acteurs. Le collectif du Partenariat devrait également pouvoir atteindre des bénéficiaires généralement 'laissés pour compte' qui sont intéressés par la promotion du tourisme durable mais ont besoin de soutien pour le faire.

À ses yeux, l'organisation d'une Assemblée générale annuelle une fois par an est importante pour instaurer des contacts directs et permettre la mise en place de règles et procédures indispensables au lancement du Partenariat. M. Arden-Clarke a expliqué plus en détail les procédures de vote pour le comité de pilotage, correspondant à un vote par délégué lors de la prochaine AGA. Les décisions seront prises et valides lorsqu'un quorum, représentant cinquante pour cent des membres votant plus un (la majorité), est présent pour prendre les décisions. Les résolutions seront prises à main levée.

M. Arden-Clarke a énoncé les principaux changements apportés aux procédures depuis la réunion de Chantilly :

Article Individus 5.29 Nouvelle proposition : il a été proposé de modifier la deuxième phrase, en remplaçant "particuliers et entités privées" par "particuliers", afin que l'on lise "Le comité de pilotage pourra proposer des particuliers lorsqu'une expertise spécifique sera requise pour soutenir les projets et activités du PMTD. Ces particuliers travailleront *pro bono* pour le Partenariat."

M. Charles Arden-Clarke a expliqué que la modification accentue le fait que les particuliers travailleront *pro bono* (gratuitement) dans leur domaine d'expertise sans rémunération financière.

Il a expliqué que la Clause 4.2 devait être lue conjointement avec le point 5.29 : "*Des particuliers et des entités privées peuvent se voir accorder le statut de membre par le comité de pilotage si a) les critères d'adhésion sont satisfaits et b) l'impact élevé de l'entité privée en faveur développement du tourisme durable est prouvé*". Il a noté que la qualité de membre pouvait être accordée à ces entités privées dans ces cas spécifiques.

Il a cité les Articles 5.30, 5.31 et 5.32, qui précisent les différences entre observateurs et membres du PMTD. M. Arden-Clarke a souligné la modification de la clause 5.32, dans la mesure où les observateurs doivent satisfaire certains critères afin de se voir accorder le statut d'observateur permanent par le comité de pilotage. Le texte a par conséquent été modifié pour encourager les observateurs à devenir des membres à part entière du Partenariat :

"En tant que principe directeur, après deux ans, les observateurs doivent demander à adhérer au partenariat dans la mesure où leur statut d'observateur prend fin au terme de ce laps de temps."

Le texte disait précédemment : "au terme de deux années sauf s'il apporte des avantages significatifs au PMTD. Les observateurs devraient être encouragés à devenir des membres du PMTD."

M. Charles Arden-Clarke a également souligné les modifications apportées aux procédures relatives au processus de décision. Il a expliqué que l'Assemblée générale annuelle est l'organe de supervision et que le comité de pilotage est le principal organe de décision entre deux AGA. Le rôle du comité de pilotage est de soumettre les décisions finales à l'Assemblée générale annuelle et d'en demander la ratification. Il est également tenu de présenter une synthèse du travail approuvé ou de rendre compte à l'Assemblée

générale annuelle. Le secrétariat fait des recommandations au comité de pilotage pour qu'il les étudie et rende compte des activités au Partenariat. M. Arden-Clarke a également souligné le fait que le Secrétariat se concentrait sur deux domaines particuliers : les nouveaux projets, à propos desquels le comité consultatif intervient, et les nouvelles demandes d'adhésion.

Il a noté que les fonctions du comité de pilotage avaient été modifiées au sein des Procédures de travail pour y inclure le texte suivant *“examine et approuve les nouveaux membres”*.

Il a évoqué la proposition de modification de l'Article 5.12 concernant le comité de pilotage. Il a expliqué qu'il s'agissait d'un précédent article, résultant de la consultation avec le bureau juridique du PNUE dans la mesure où il est obligatoire de suivre les règles et réglementations des Nations Unies. Il a expliqué que le texte proposé était soutenu par le bureau juridique du PNUE et qu'il était considéré que les principaux éléments du droit de veto se rapportaient aux obligations financières, administratives et juridiques du PNUE et au respect des règles et réglementations des Nations Unies. M. Arden-Clarke a déclaré que le comité de pilotage du PMTD avait suggéré une autre formulation pour supprimer les termes *“les programmes”* puisque l'objet de la clause n'était pas de donner au PNUE un droit de veto sur les programmes.

M. Arab Hoballah a demandé aux membres de se consulter à ce sujet et a expliqué qu'un nouveau texte émanant de cette Assemblée générale allait être soumis au département juridique pour approbation. Il a proposé que les membres fassent part de leurs commentaires lors de l'AGA, que le secrétariat ajoutera aux procédures et soumettra au département juridique du PNUE.

M. Luigi Cabrini s'est demandé si *“le vote”* était valable uniquement pour les personnes présentes ou pour les membres habilités à voter.

M. Arden-Clarke a expliqué que le quorum ne prendrait pas de votes par procuration et comptabiliserait uniquement les présents.

M. Gérard Ruiz a déclaré qu'en l'absence d'objection, exception faite du veto, l'Assemblée considérerait les Procédures de travail approuvées. Il a suggéré que le PNUE consulte le département juridique des Nations Unies quant à la clause sur le droit de veto et propose une nouvelle clause devant être validée par le secrétariat qui approuvera les Procédures de travail définitives.

PRÉSENTATION DES RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE ET DU COMITÉ CONSULTATIF

M. Luigi Cabrini a présenté les rôles et responsabilités du comité consultatif et du comité de pilotage plus en détail et souligné la possibilité de constituer un groupe thématique *ad hoc* au sein du comité consultatif, si un thème spécial a besoin d'être davantage analysé. Il a également souligné l'importance de la représentation régionale et présenté les entités désignées pour le comité consultatif.

M. Amos Bien, directeur technique du GSTC, a déclaré que son expérience des organisations constituées de membres lui avait appris qu'il pouvait être difficile de modifier les règlements lors d'une AGA si les votes par procuration n'étaient pas autorisés et si peu de membres étaient présents à l'Assemblée. M. Arden-Clarke a précisé qu'il prévoyait un Partenariat constitué d'un grand nombre de membres, mais que les procédures pourraient toujours être modifiées, notamment vis-à-vis des membres inactifs. M. Luigi Cabrini a expliqué que ces procédures et règles étaient nécessaires et que les décisions seront prises par consensus. Le Dr. Tom Selänniemi a déclaré que TOI avait pensé à modifier le statut des membres, afin que ne puisse être considérée membre que l'entité participant ou ayant une procuration. Il a expliqué que les procédures ou les statuts ne pouvaient être modifiés que par le quorum des membres présents, actifs ou qui ont une procuration.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

M. Arab Hoballah a présenté les divers pays et parties prenantes qui se sont dits intéressés pour être membres du comité de pilotage : la République de Corée, la France, le Costa Rica, le Maroc, le Grupo GEA, Eco Pena, GIC Agripo du Cameroun, le Sénégal, EcoTrans, Fair Tourist, l'International National Trust Organisation, le World Travel and Tourism Council (WTTC) et Travel Foundation. Il a regretté l'absence à l'AGA de la plupart des entités désignées. L'OMT et le PNUE ont été nommés membres permanents sans droit de vote au comité de pilotage.

Il a expliqué que des consultations ont eu lieu entre les représentants de toutes les entités qui se sont déclarées candidates et le comité de pilotage de transition. Il a été décidé, avec l'assentiment total de toutes les entités désignées, qu'une approche logique devait être adoptée pour le choix du premier comité de pilotage dans l'intérêt de l'équilibre. Par conséquent, M. Hoballah a proposé, au nom du secrétariat, que la France assure la présidence du Partenariat, que le Costa Rica en soit le vice-président et que la Corée et le Maroc en soient tous deux membres au même titre que le Grupo Gea (un centre national de production propre du Pérou), l'ONUDI, l'OCDE et le WTTC. Il a souligné la nécessité d'une représentation professionnelle mais a également lancé un appel à candidatures en Afrique afin de garantir une représentation régionale de ce continent au comité de pilotage. Il a demandé que la nomination de ces représentants soit approuvée. Aucune objection n'a été faite.

M. Gérard Ruiz a exprimé sa gratitude quant à la reconduction de la France à la présidence du Partenariat mondial. Il a souligné l'important travail du Costa Rica, de la Corée et du Maroc et félicité l'OMT, l'ONUDI et l'OCDE pour leur engagement au sein du comité de pilotage.

Une question a été posée vis-à-vis des objectifs du Partenariat et de son rôle potentiel en tant que centre d'information. M. Arden-Clarke a expliqué que le Partenariat entendait être un catalyseur de projets communs dans les domaines de la finance, de l'investissement et du tourisme durable. Il a noté qu'un ensemble d'activités qui ont bien marché dans une région peut être reproduit à une échelle géographique plus large et inclure un plus grand nombre de participants dans le Partenariat mondial.

M. Etienne Coffin a fait remarquer qu'il se pouvait qu'un certain nombre de membres deviennent inactifs si les Procédures de travail restaient dans leur version actuelle. Il a clarifié la position du gouvernement français à l'égard du quorum et suggéré qu'un droit d'adhésion soit acquitté afin de devenir membre votant. Ce qui permettrait également de valider l'engagement.

Mme Montserrat Martell Domingo, spécialiste du programme culturel de l'UNESCO à San José, a signalé l'importance de créer des critères sur la "durabilité culturelle" pour la sélection des projets du PMTD, en particulier ceux qui relèvent de la ligne d'action thématique 5 "Promotion du patrimoine culturel et naturel". Elle a également posé une question sur les mécanismes à mettre en place au sein du PMTD pour garantir la formulation de programmes communs des Nations Unies sur le tourisme durable. Elle a expliqué que l'UNESCO pouvait apporter son expertise pour formuler et mettre en œuvre des programmes communs sur "la culture et le développement" susceptibles de servir de base à la création de ces mécanismes. L'établissement de programmes communs est un bon outil qui permet aux parties prenantes de réunir leurs valeurs ajoutées dans des niches spécifiques.

M. Patrick Portes, représentant régional de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a précisé qu'il aimerait voir un lien fort avec son organisation en qualité de membre afin de garantir une facilité d'échanges entre les différents experts spécialisés en commerce et autres compétences.

M. Arden-Clarke a dit espérer porter cela devant les agences et qu'il accueillait favorablement cette collaboration de partenariat conjoint sur les projets.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

Fabrice Delloye, ambassadeur français au Costa Rica

Son excellence Fabrice Delloye, ambassadeur français au Costa Rica, a expliqué de quelle manière le gouvernement français avait apporté son assistance au Costa Rica en matière de durabilité. L'amitié et intérêt pour la durabilité entre la France et le Costa Rica ont précédé au Dialogue de Carthagène¹.

M. Delloye a souligné l'importance de parvenir à des schémas de consommation et de production durables afin de lutter contre le changement climatique et d'évoluer vers une nouvelle économie. Il a donné l'exemple de la petite entreprise costaricaine Nature Air, qui s'intéresse à l'empreinte carbone et soutient la reforestation auprès de fondations telles que FUNAFIFO. Selon lui, de nouveaux carburants pourraient être consommés et il s'est dit satisfait de voir la France et le Costa Rica travailler côte à côte sur cette idée.

Il a demandé à l'ensemble des gouvernements représentés à l'AGA de prendre part à l'effort qui tend vers un tourisme durable, en désignant plus spécifiquement le Brésil et Chine. Il a souhaité à tous les

¹ Le Dialogue de Carthagène pour l'action progressive est un espace de discussion informel, ouvert aux pays œuvrant en faveur d'un ambitieux régime général et légalement contraignant au sein de la CCNUCC, et disposés, au niveau national, à devenir ou rester des économies à faible émission de carbone.

participants de prendre part à une conférence intéressante et a espéré voir, à l'avenir, des exemples de bonnes pratiques en matière de tourisme durable aussi bénéfiques que celui du Costa Rica.

M. Gérard Ruiz a remercié son excellence et souligné l'importance de ce réseau diplomatique.

EN ROUTE VERS UN PARTENARIAT EN 2011

Mme Nada Roudiez, Maroc

Mme Nada Roudiez, directrice des entreprises et activités touristiques, a accueilli les participants au nom du ministère marocain du Tourisme. Elle a présenté les activités du Partenariat mondial au nom du secrétariat et fait le point sur les activités et le programme de travail de 2011.

Selon elle, le Partenariat est amené à être un important réseau en mesure de reproduire les projets réussis et de fournir de nouveaux instruments, utiles à divers pays et organisations pour atteindre un développement durable.

Mme Roudiez a expliqué les deux principales activités du Partenariat en 2011 :

- (1) **Recommandations politiques** tout au long du cycle de vie des produits, en prenant en compte les considérations politiques, la logique de durabilité, la promotion/marketing et l'évaluation
- (2) **Déploiement et reproduction des projets réussis** pour permettre aux membres du Partenariat de capitaliser sur ces projets et de travailler en groupes de travail.

Mme Nada Roudiez a souligné l'importance de promouvoir ce Partenariat et dit espérer que le Maroc ait la possibilité d'accueillir une autre réunion de ce groupe de travail dans un avenir proche. Elle a évoqué la Commission du développement durable, la réunion des ministres du Tourisme et la réunion sur la consommation et la production durables en Égypte, des événements clés qui ont promu le tourisme durable en tant qu'activité clé du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Elle a ajouté que le Partenariat avait également pour vocation de développer de nouveaux projets et qu'il était important d'élaborer de nouveaux liens en vertu du Partenariat mondial et de traiter différents sujets dans des pays comme la Belgique, la Chine et la Corée. Selon elle, la collecte de droits et subventions était également importante afin de financer un plus grand nombre de projets et d'actualiser ou relancer les projets existants. Le Partenariat mondial offre la possibilité de prendre part au niveau international au tourisme durable et de mobiliser de nouveaux membres, qui apporteront une contribution active. Elle a expliqué que la communication du Partenariat mondial allait être améliorée grâce à son identité visuelle et un positionnement concret, qui seront expliqués plus en détail lors de la 2ème journée de l'AGA.

De nouveaux membres, le Mali et la France ont demandé aux membres du conseil de l'OMT de soutenir le PMTD.

M. Modibo Cissé, consultant technique pour le ministère du Tourisme et de l'Artisanat du Mali, a souligné le rôle du Mali dans la promotion du Partenariat mondial sur le continent africain. M. Cissé a demandé le soutien du secrétariat du Partenariat, dans la mesure où il a été demandé au Mali d'organiser une réunion avec des associations, des ONG et des institutions travaillant en solidarité de tourisme en coopération avec l'OITS. Il y voit une excellente opportunité d'organiser la **session africaine** et de gagner plus de membres.

PLAN D'ACTIVITÉ ET STRATÉGIE DE COLLECTE DE FONDS DU PARTENARIAT

M. Arab Hoballah, Chef CPD

M. Arab Hoballah a présenté le plan d'activité et la stratégie de collecte de fonds. Il a repris la vision, la mission et les cinq objectifs du Partenariat mondial et expliqué la répartition actuelle des membres. M. Hoballah a fait remarquer qu'une représentation plus marquée était nécessaire en Asie, en Asie Pacifique et en Afrique, qui seront des destinations extrêmement importantes en termes d'offre et de demande pour le tourisme et que des efforts doivent être faits pour impliquer un plus grand nombre de membres.

M. Hoballah a évoqué l'étude effectuée auprès des membres et membres potentiels du Partenariat et précisé que cette étude, en ayant offert la possibilité d'être à l'écoute des partenaires, avait fait ressortir cinq champs clés mis en avant par les membres interrogés : mise en réseau, soutien des projets des membres, création de nouveaux projets au sein du partenariat, diffusion d'informations en matière de tourisme durable, et avoir une plateforme de communication accessible, lisible et intéressante.

M. Hoballah a expliqué le programme d'action et présenté ses deux parties (A) Activités structurelles (B) Activités d'élaboration et de mise en œuvre des projets. Selon lui, le Partenariat peut aider certains des partenaires à formuler un projet et collecter des fonds.

M. Hoballah a constaté, d'après les entretiens, que de nombreux membres attendaient aide et soutien dans la formulation des projets et opportunités de financement de la part des institutions des Nations Unies. C'est ce qu'il a appelé les "services-conseils" du secrétariat du Partenariat, dont une partie paierait les coûts de fonctionnement. Il a souligné que cela ne devait pas être confondu avec des honoraires de conseil.

Il a présenté la stratégie de collecte de fonds et souligné la possibilité d'apporter, pour les gouvernements nationaux, agences de développement multilatéral, associations régionales, et autres, dans un esprit de collaboration, des contributions aussi bien financières qu'en nature. Des propositions de valeur claires pour chaque groupe lui semblent nécessaires, tout comme une stratégie de marketing et de communication, abordée plus en détail le lendemain.

M. Gérard Ruiz a souligné la nécessité de droits d'adhésion afin que le Partenariat mondial puisse fonctionner, dans la mesure où une bonne idée seule ne suffit pas. Il a rejoint le point de vue de M. Hoballah sur un financement au moyen de cotisations et souligné qu'il fallait prendre en considération les capacités financières des membres. M. Ruiz a encouragé les participants à s'exprimer à ce sujet.

M. Oliver Maurice a évoqué son expérience avec la création de l'INTO et proposé son soutien en matière de collecte de fonds. Mme Gina Guillén Grillo a évoqué le fait que de nombreux membres n'avaient pas d'argent mais pouvaient contribuer en apportant un soutien en nature. Elle a parlé de l'accueil de l'AGA au Costa Rica cette année, qui a représenté un investissement de USD 25 000 de la part du gouvernement costaricain. Elle a demandé aux membres de reconsidérer leur engagement vis-à-vis du Partenariat en fonction de leurs compétences ou en assurant l'actualisation du site web, en proposant des projets ou des fonds ou simplement en publiant des communiqués de presse sur cette 1^{ère} AGA dans leurs pays.

M. Etienne Coffin a assuré que les aspects financiers et économiques n'étaient pas un reflet de la sympathie des membres mais de leur engagement envers le Partenariat mondial. Il a rappelé le soutien que le gouvernement français apportait à des associations œuvrant pour le développement et l'innovation et mis l'accent sur le point de vue ferme de la délégation française sur une participation financière de la part de tous les membres.

M. Ronald Sanabria, vice-président et directeur Tourisme durable de Rainforest Alliance, a demandé des éclaircissements sur la structure des cotisations du plan d'activité, dans la mesure où il la trouvait légère et ingérable avec des montants peu élevés. Il a demandé si la structure des cotisations allait être approuvée lors de l'AGA et a recommandé au secrétariat d'accentuer le rôle des alliances au sein des objectifs stratégiques du Partenariat. M. Sanabria a également posé une question sur les critères des projets et l'élaboration de nouveaux critères pour sélectionner les projets du Partenariat.

Mme Deirdre Shurland s'est interrogée sur la différenciation des produits en fonction des différentes catégories de membres du Partenariat, en particulier le secteur privé.

M. Gérard Ruiz a dit prendre note de la suggestion de Mme Shurland et fait référence aux informations concernant les projets, originellement proposées par le Groupe de Travail.

M. Earlston McPhee, ministre du Tourisme et de l'Aviation, Bahamas, a souligné la nécessité d'une plus grande représentation du secteur privé.

Dr. Tom Selänniemi s'est également interrogé sur l'absence du secteur privé à cette assemblée. Il a exprimé ses doutes quant à la pertinence de la proposition de valeur du Partenariat mondial pour le secteur privé. Si certaines parties prenantes peuvent être disposées, par la pensée, à s'engager, le secteur privé ne comprend pas l'argument de vente du Partenariat mondial. Il a suggéré qu'il fasse l'objet d'une présentation de 6 diapos au maximum et de 20 secondes pour les rallier à la cause. Selon le Dr. Selänniemi, un avis marketing professionnel serait nécessaire, avec les bons slogan et logo, et devrait être le premier investissement fait afin de convaincre le secteur privé. Il a constaté que les tour-opérateurs étaient sceptiques quant à l'efficacité de ce genre de partenariat.

M. Manuel Ardón a parlé de son expérience dans le secteur privé et noté que les promoteurs et opérateurs demandaient de plus en plus de la durabilité, mais que durant la crise économique notamment, le secteur privé n'avait pas pu couvrir de dépenses supplémentaires. Il a accueilli

favorablement l'idée d'une stratégie marketing bien pensée et souligné la difficulté à convaincre le secteur professionnel.

Mme Christina Cavaliere a souligné l'importance de l'engagement du secteur privé et la nécessité de payer directement et indirectement pour des services d'écosystème.

M. Arab Hoballah a apporté des éclaircissements sur la structure des cotisations du Partenariat mondial, tout se demandant s'il n'était pas trop tôt pour des bailleurs de fonds philanthropiques. Il a souligné la nécessité de parvenir à un consensus général et noté que la structure des cotisations devait être plus détaillée afin de faire la distinction entre économies développées, en développement et émergentes, ainsi qu'entre grandes et petites organisations. Il a précisé que la structure pourrait être réexaminée dans 4-5 ans, lorsque plus de membres auront adhéré.

M. Hoballah a suggéré d'arrêter une interprétation type et un délai de paiement raisonnable afin de gérer le budget du Partenariat. Il a suggéré que le règlement des cotisations débute à partir de mars/ avril afin de donner aux gens le temps de commencer l'année et permettre de planifier les fonds sur 2-3 mois pour la mise en œuvre des projets. M. Hoballah a noté que les critères pour les nouveaux membres devront être définis en étroite consultation avec le comité de pilotage et que le message du Partenariat par catégorie de parties prenantes allait devoir être adapté et amélioré. Il a expliqué que les documents promotionnels devraient expliquer pourquoi le Partenariat mondial peut être bénéfique pour l'organisation, ce qu'elle recevra en retour et quelle en est la valeur ajoutée.

M. Charles Arden-Clarke a noté le potentiel du Partenariat à développer des projets communs novateurs, à même de garantir un financement de la part de projets et parties tierces. Il a reconnu la nécessité de présenter une analyse de rentabilité, qui figure en partie parmi les futurs projets. M. Arden-Clarke a précisé que la diversité des acteurs et la qualité de leur travail allaient donner lieu à des projets dynamiques en mesure d'attirer de nouveaux bailleurs de fonds et dans 2-3 ans, l'argent ne sera plus un problème.

M. Ronald Sanabria a demandé une explication sur la somme exacte que les membres auront à payer et à quel moment, dans la mesure où beaucoup sont en train de préparer leur budget pour l'année. Il a demandé quand allait être approuvée la structure des cotisations proposée et si sa suggestion d'objectif en matière d'alliances et initiatives internationales allait être considérée. Il a également suggéré que le secrétariat suive les membres sur des projets précédemment soumis en utilisant les critères de sélection établis.

M. Arab Hoballah a confirmé que l'objectif était utile et pouvait être ajouté au plan d'activité. Il a déclaré que la structure des cotisations devait être approuvée et que des factures officielles seraient envoyées conformément aux procédures des Nations Unies. Il a demandé à ce que tout le monde approuve la structure des cotisations et a précisé que les contributions de l'année seront accueillies à tout moment, mais a arrêté la période de règlement pour l'année prochaine à mars/avril.

M. Gérard Ruiz a ajouté que les membres qui ne sont pas en mesure d'apporter une contribution financière ont la possibilité de prendre d'autres arrangements avec le secrétariat.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DU BUDGET DU PARTENARIAT

Mme Helena Rey de Assis

Mme Helena Rey de Assis a présenté le programme de travail et le budget 2011, se référant aux activités structurelles du plan d'activité, page 19. En termes de collecte de fonds, elle a expliqué qu'une liste de bailleurs de fonds potentiels a déjà été dressée et que la stratégie de collecte de fonds allait davantage être développée en prenant en considération les remarques de cette AGA.

Il est paru nécessaire à Mme Rey de Assis d'élaborer des communications marketing qui parlent le langage de leur public (par exemple bailleurs de fonds, secteur privé). Elle a noté que les brochures seront personnalisées par cible et traduites en différentes langues. Un modèle sera mis à la disposition des membres, qui permettra l'élaboration d'un catalogue de projets à des fins de promotion et de collecte de fonds. Elle a par ailleurs précisé qu'un rapport annuel allait être réalisé afin que le Partenariat apporte la preuve des objectifs atteints et de sa transparence vis-à-vis des investissements.

Mme Rey de Assis a expliqué que de solides critères devaient être définis pour les projets afin que les investisseurs aient confiance. Selon elle, les indicateurs devraient s'inspirer de ceux arrêtés à Chantilly, tout en s'alignant sur les autres critères de durabilité en place, dans la mesure où il est très difficile de bien suivre les projets.

Elle a précisé que les services de gestion aux membres incluait une série de services accessoires :

- Aider les partenaires à constituer des portefeuilles de projets
- Assemblée générale annuelle, ce qui n'inclut pas les voyages des participants puisqu'il sera demandé aux membres du Partenariat d'apporter la preuve de leur engagement sauf si le membre vient d'un pays moins développé. Ces participants peuvent être parrainés au moyen d'une autre source de financement.

Elle a expliqué que les coûts de fonctionnement totaux étaient de USD 362 000, avec un coût indirect supplémentaire de 13% pour le PNUE, ce qui portait le budget à USD 409 000.

M. Earlston McPhee a demandé des précisions sur la différence constatée dans le sous-total. M. Charles Arden-Clarke a expliqué que cette différence était due aux dépenses d'appui des programmes qui font partie du programme de PNUE. Lorsque le PNUE perçoit USD 450 000 de donation pour le Partenariat mondial, 13% reviennent au bureau principal de Nairobi pour les coûts d'administration structurels.

Une question a été soulevée sur la responsabilité de mise en œuvre des activités et pour savoir si le Partenariat mondial allait utiliser les réseaux régionaux existants ou en créer un nouveau, ce qui est relativement onéreux.

Mme Helena Rey a indiqué qu'une allocation budgétaire avait été faite pour permettre au secrétariat de préparer un rapport, analysant en détail les collaborations potentielles et les activités concrètes avec les réseaux régionaux en place.

M. Oliver Maurice s'est interrogé sur les activités de collecte de fonds, se demandant si elles ne nécessiteraient pas un professionnel, dédié à cette seule tâche. M. Earlston McPhee a parlé de son expérience au Conseil du Bahamas Natural Trust et expliqué que les activités de collecte de fonds du comité n'étant pas très efficaces, elles avaient été confiées à un spécialiste, en mesure de se consacrer à cette importante tâche à plein temps.

M. Arab Hoballah a suggéré d'engager McKinsey qui fait un travail professionnel en termes de collecte de fonds ; toutefois, cela ne serait pas couvert dans le budget. Il a mis en avant la structure de collecte de fonds actuelle, qui voit les membres engagés venir, payer et travailler avec le Partenariat mondial et impliquer des membres supplémentaires. Cela assurerait continuité et solidité au Partenariat.

Mme. Razafindrabe Haingo Mbolaso, ministère des Finances et du Budget (MFB), Madagascar, a demandé une présentation plus claire du budget en termes de recettes et dépenses vis-à-vis du financement des projets.

Mme Deirdre Shurland s'est interrogée sur l'actuelle stratégie de collecte de fonds, étant convaincue que la cible doit être définie au niveau mondial et liée à la stratégie de récupération et rétention des membres. Elle a suggéré de se concentrer dans un premier temps sur l'élaboration d'une stratégie et de ne pas négliger ce point de départ essentiel.

Mme Helena Rey de Assis a indiqué qu'un spécialiste avait été engagé pour élaborer la stratégie de collecte de fonds et que le secrétariat allait entreprendre la plupart des activités de collecte de fonds avec l'aide du comité de pilotage. Elle a souligné que 90% du travail allaient incomber au secrétariat et au spécialiste engagé, notamment la préparation de documents de promotion et de collecte de fonds, mais que le travail du comité de pilotage était essentiel pour orienter la mise en œuvre de la stratégie de collecte de fonds.

M. Ronald Sanabria a trouvé important d'avoir un professionnel de la collecte de fonds en plus du comité de pilotage. Il a suggéré que tous les contacts des membres soient utilisés pour cette activité et qu'un groupe *ad hoc* aide à obtenir les fonds structurels.

Le Dr. Tom Selänniemi a noté que la dynamique pour attirer le secteur privé pouvait déjà avoir disparu si la collecte de fonds se concentrait uniquement sur le secteur public en premier, afin de créer des projets susceptibles d'attirer également les investisseurs privés.

M. Etienne Coffin a souligné la nécessité de droits d'adhésion et d'éventuelles contributions supplémentaires de la part des membres. Selon lui, les besoins des opérateurs privés devaient être pris en compte et une série d'outils permettant de financer les projets mise en œuvre.

M. Arab Hoballah a expliqué que le budget ne finançait pas des projets mais des activités permettant le développement de concepts de projets. Il a brièvement rappelé le travail et l'engagement du Groupe de Travail et a souligné que la nouvelle structure du Partenariat allait permettre d'assurer transition et laisser espérer de parvenir à gérer 2-3 grands projets d'ici un ou deux ans.

M. Luigi Cabrini s'est interrogé sur la transition du Groupe de Travail de Marrakech en Partenariat mondial et a considéré que des questions majeures sur le public cible, le positionnement et la collecte de fonds avaient besoin de réponses. Pour lui, la rentabilité économique du Partenariat devait être clarifiée.

M. Gérard Ruiz est revenu sur un précédent commentaire concernant l'inclusion des produits des projets dans le budget et a demandé que le financement du Partenariat soit clarifié. M. Arab Hoballah a expliqué qu'un tableau des revenus / dépenses ne pouvait pas être produit pour l'heure, mais le serait sans doute ultérieurement.

M. Ronald Sanabria a jugé nécessaire qu'il soit précisé si le secrétariat du Partenariat allait élaborer ses propres projets ou aider les membres à nouer des liens et obtenir des fonds pour leur mise en œuvre. Il a également recommandé que le budget soit scindé en deux : fonds nécessaires au fonctionnement et fonds servant au soutien des activités/projets des membres. Il a suggéré que charges indirectes et frais de fonctionnement soient différenciés. Le secrétariat peut prélever des charges indirectes sur les fonds obtenus pour les projets du Partenariat pour participer aux coûts liés à la gestion des informations sur les projets du Partenariat et tout autre service que le secrétariat peut apporter lors de l'exécution de ces projets. En ce qui concerne le secteur privé, il a souligné que le Partenariat pourrait profiter de la dynamique de l'AGA en développant deux projets emblématiques 'sexy' aidant à susciter l'intérêt et augmenter les ressources pour le fonctionnement du secrétariat.

M. Charles Arden-Clarke s'est rallié à l'avis de M. Arab Hoballah sur la ventilation du budget en frais du secrétariat, soutien des membres et projets. Il a assuré que stratégie de financement et structure des cotisations allaient être clarifiées dans les semaines à venir.

M. Gérard Ruiz a remercié tous les participants pour cette journée de travail très productive et récapitulé ce que les débats de la journée avaient apporté.

Assemblée générale annuelle – Journée 2

BIENVENUE, INTRODUCTION ET GRANDES LIGNES DE L'ORDRE DU JOUR

M. Gérard Ruiz, président du Partenariat mondial

M. Gérard Ruiz, président du Partenariat mondial pour le Tourisme durable, a ouvert la seconde journée de l'Assemblée générale annuelle. Il a indiqué que les discussions allaient se concentrer sur les questions de synergie et les réseaux régionaux.

EN ROUTE VERS UN PARTENARIAT EN 2011

M. Amos Bien, GSTC

M. Amos Bien a présenté le processus de sélection des projets arrêté lors de la réunion de Chantilly. Il a précisé que d'autres critères devraient être pris en compte tels que les Critères mondiaux de tourisme durables (Global Sustainable Tourism Criteria - GSTC), l'initiative Construction durable du PNUE, les fiches de performance de la BID, les principes pour l'investissement responsable et les principes de l'Équateur.

M. Bien a suggéré que le PNUE et le GSTC Partnership collaborent à la création d'un mécanisme de travail dans l'optique de revoir les critères de durabilité pour l'élaboration des projets. Il a également fait remarquer que les critères de l'initiative Construction durable du PNUE (SBCI), dont l'approche est basée sur le cycle de vie, peuvent également s'appliquer à l'industrie du tourisme.

M. Bien a suggéré que des critères financiers et d'investissement soient élaborés par l'intermédiaire du réseau du GSTC Partnership, puisque les fiches de performance de la BID sont basées sur les GSTC. Les points suivants devraient faire partie des critères : capacité de charge de la destination, impacts du développement foncier, principes d'investissement responsable, intégration des questions de gouvernance environnementale, sociale, et sociétale dans l'analyse des investissements, processus décisionnels, politiques et pratiques en matière de propriété et divulgation.

Il a expliqué que les principes de l'Équateur sont utilisés par les institutions financières, en particulier les banques qui établissent des indices permettant à l'industrie financière de considérer les aspects sociaux et environnementaux dans le financement de projets. Il a présenté le document "Sponsorship Opportunity", préparé par le secrétariat et mis à la disposition de l'ensemble des participants à l'AGA. Il a décrit les projets en cours sous la houlette du Partenariat ainsi que les partenaires, cible, budget et financement requis afférents.

M. Luigi Cabrini s'est interrogé sur le fait de présenter des projets financés ou mis en œuvre par d'autres organisations comme des "projets du partenariat".

Mme Helena Rey de Assis a précisé que le secrétariat ne détenait aucun droit de propriété sur les projets, et bien que certains n'aient reçu aucun financement ni coordination directe de la part du secrétariat, les

bénéfiques résultant de la synergie et de la collaboration mises en place par et entre membres du Partenariat et partenaires avaient été notables. Mme Rey de Assis a par ailleurs demandé aux membres de soumettre de nouveau les propositions de projets reçues à Chantilly et d'apporter de plus amples informations sur leur état d'avancement actuel et le financement de ces idées. Elle a également dit qu'un formulaire de projet allait être envoyé après l'AGA pour collecter de nouvelles idées et avoir une version actualisée des précédentes propositions soumises. Elle a précisé que le secrétariat allait entrer en contact avec les membres du CdP et le GSTC pour s'assurer du bien-fondé de l'ensemble de ces projets en faveur du tourisme durable.

M. Etienne Coffin a précisé que le Partenariat n'avait pas besoin de réfléchir intensément sur les critères, puisqu'ils ont pour la plupart déjà été arrêtés à Chantilly. Il faudrait penser à intégrer certains indicateurs permettant de sélectionner et suivre les projets, et, à ce titre, une interaction avec les critères existants mentionnés par M. Amos Bien pourrait être profitable. Il a souligné la nécessité de travailler sur des projets qui pouvaient transformer le tourisme dans le monde entier, des projets à long terme. Pour lui, le scénario idéal serait que le partenariat devienne un laboratoire d'idées voué à la connaissance.

Mme Nada Roudies a fait savoir que le Maroc avait des projets, qui pouvaient être soutenus et entraînés par le Partenariat. Souligné l'importance d'arrêter des critères de sélection, elle a demandé une fiche de performance de la part du secrétariat afin de valider les propositions de projets du Maroc. M. Oliver Maurice a expliqué que l'INTO travaillait avec un important réseau d'organisations dans le domaine de la conservation et du patrimoine, où le tourisme durable joue un rôle important. L'INTO peut présenter des projets globalistes, pouvant être reproduits ailleurs. Il a donné l'exemple d'un projet de conservation, dans le nord-ouest de l'Angleterre, par lequel un droit de visite a été instauré et réinvesti dans la conservation du paysage de la région, permettant de collecter 1,5 million de livres sterling (information complémentaire sur www.nurturelakeland.org). M. Maurice a précisé que ce projet avait un grand potentiel de reproduction dans la mesure où entreprises de tourisme et touristes en tiraient profit.

Le Dr. Tom Selännemi a souligné, de nouveau, l'importance des projets pour le Partenariat et précisé que les projets de niveau 1 étaient particulièrement importants d'un point de vue marketing. Toutefois, il a fait remarquer que le Partenariat mondial devait se concentrer sur les projets de niveau 3, qui peuvent donner lieu à une mutation paradigmatique, au lieu de s'intéresser à des projets isolés de niveau 1 et de reproduire des projets de niveau 2.

Pour Mme Christina Cavaliere, il est nécessaire non seulement de se concentrer sur les projets de conservation mais également sur la biodiversité et le tourisme qui sont un puissant moyen d'accroître la diversité bio-culturelle des régions. Elle a donné des informations complémentaires sur les projets pilotés par le GRID et invité les participants à consulter le site <http://www.grida.no/ltc>.

Mme Montserrat Martell Domingo a signalé que l'UNESCO mettait l'accent sur la participation des communautés dans l'optique de garantir la durabilité des initiatives de tourisme culturel. Elle a demandé

au Partenariat d'aider à convaincre le secteur privé d'investir dans la durabilité culturelle et de promouvoir une utilisation durable des sites du patrimoine.

M. Manuel Ardón a noté que les projets actuels qui peuvent être transmis au Partenariat et servir l'analyse de rentabilité pour les investissements, notamment vis-à-vis du secteur privé, devraient être identifiés par tous les membres et soumis au secrétariat. Il a suggéré que l'expertise et la connaissance tirées des projets réussis, qu'ils soient régionaux et de plus petite échelle, profitent au Partenariat et servent à attirer de nouveaux membres.

M. Luigi Cabrini a indiqué que le chapitre sur le tourisme du rapport sur l'économie verte pouvait aider à associer le Partenariat à une déclaration de principe sur le tourisme vert. Il a souligné que le Partenariat en tant que vecteur d'applications pratiques et d'essais pilotes dans le domaine du tourisme vert et durable pouvait être une véritable possibilité.

M. Ronald Sanabria a suggéré que soient élaborés des indicateurs de réussite concrets dans les domaines mis en avant page 30 du "Sponsorship Opportunity" afin de mesurer les progrès accomplis. Un point particulièrement important pour les projets qui devraient avoir des objectifs clairement définis.

M. Amos Bien a noté une importante lacune dans le chapitre sur le tourisme du rapport sur l'économie verte, à savoir l'absence de données fiables sur les avantages financiers d'investissements dans la durabilité. Il a suggéré que les projets du partenariat essaient de combler cette lacune.

M. Gérard Ruiz a précisé que le Partenariat mondial ne souhaitait pas s'approprier l'ensemble des projets durables mais doit clarifier la valeur ajoutée de ceux qu'il choisit afin de consolider sa réputation. Il a expliqué que le programme de travail de 2011 incluait la mise en place des critères de sélection des projets et de la stratégie de financement des projets, de diffusion et de promotion du Partenariat.

BRÈVE PRÉSENTATION DES LOGOS ET NOMS DU PARTENARIAT

Mme Gina Guillén Grillo, conseillère principale du ministre du Tourisme du Costa Rica

Mme Gina Guillén Grillo a présenté l'identité visuelle et verbale du Partenariat mondial, qui évoque durabilité et mise en réseau. Elle a expliqué que dans l'esprit des parties prenantes, des touristes et du grand public, le Partenariat devait se positionner de manière différente et avoir une image qui faisait qu'on reconnaît le Partenariat comme l'entité du "tourisme durable" à l'avenir.

Elle a indiqué qu'en règle générale une image de marque repose sur trois éléments de reconnaissance : verbale, graphique et émotionnelle. Elle a expliqué que l'appellation "Costa Rica No Artificial Ingredients" a été une réussite. Mme Guillén Grillo a souligné l'importance de montrer le lien avec le Groupe de Travail sur le tourisme et le symbole des Nations Unies et ses rameaux d'olivier. La dimension mondiale du Partenariat doit être visible et évoquer la collaboration internationale, les réalisations communes, les réseaux/synergies, la solidarité, l'union, le tourisme et la durabilité.

Elle a présenté les propositions de logos pour le Partenariat et confirmé que son nom était “Partenariat mondial pour le Tourisme durable”. Une signature allait également être ajoutée au logo.

Mme Guillén Grillo a indiqué que le site web du Partenariat allait être lancé fin mars ; aisément accessible, il permettra d’informer les partenaires, de proposer des possibilités de mise en réseau et servira de plateforme pour attirer de nouveaux membres et de potentiels bailleurs de fonds. Elle a expliqué que le site web allait contenir un moteur de recherche global, diverses rubriques - actualité, événements, vidéos, annuaire des membres, cartes interactives, présentation succincte et détaillée des projets – mais aussi des liens avec les réseaux sociaux tels que Twitter et Facebook et un espace privé, uniquement accessible aux membres du Partenariat.

Elle a présenté trois propositions pour le design du site web et encouragé les participants à voter sur les ordinateurs mis à disposition à cet effet. M. Luigi Cabrini a fait remarquer qu’il était difficile de voter en une demi-heure sans avoir le temps d’étudier chaque proposition en détail. Il s’est également interrogé sur le fait que tous les logos présentés étaient similaires aux logos des agences de Nations Unies et a jugé que d’autres propositions devraient être présentées aux membres pour qu’ils décident.

Mme Helena Rey de Assis a précisé qu’il s’agissait de travaux en cours et que l’intention de la session était de discuter des fonctionnalités requises de la plateforme. Elle a expliqué que les résultats du vote pour les propositions de nom et de présentation seraient plus amplement développés et inclus dans une proposition au comité de pilotage.

Mme Deirdre Shurland a signalé une possible confusion entre le logo du Partenariat mondial et le logo des Nations Unies. Mme Guillén Grillo a expliqué l’importance d’avoir une similitude avec le logo des Nations Unies en raison de la valeur ajoutée.

Mme Petra Schwager, ONUDI, a suggéré que tous les membres du Partenariat préparent deux ou trois options qui seront envoyées au secrétariat et souligné que l’importance d’un logo ne devait pas être sous-estimée.

Mme Helena Rey de Assis a expliqué que le logo incluait des éléments choisis par le secrétariat pour traduire la transition du Groupe de Travail et qu’il répondait à l’étude réalisée auprès des membres, laquelle avait montré que la ressemblance avec les Nations Unies était bénéfique pour le Partenariat. Elle a suggéré qu’un groupe de travail soit créé sur les communications.

M. Etienne Coffin a noté la difficulté de créer et actualiser la plateforme de communication avec un budget de USD 26 000, notamment si elle devait être traduite en français, et indiqué que d’autres ressources devaient être allouées à la stratégie de communication.

ÉLABORER DE SYNERGIES AVEC LES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET LES CENTRES DE RESSOURCES

Mme Petra Schwager, ONUDI

Mme Petra Schwager a présenté les réseaux régionaux et les centres nationaux de production propre (CNPP). Elle a expliqué que le programme de l'ONUDI/PNUE, lancé en 1995, s'adressait aux partenaires nationaux, dans l'optique de créer une capacité nationale et de promouvoir une production propre et son application. Mme Schwager a indiqué que ce programme avait porté ses fruits et évolué en "Programme pour une production propre et économe en ressources", contribuant aux objectifs de l'ONUDI au niveau industriel et aux objectifs du PNUE à un niveau politique. Elle a expliqué qu'il y avait, à l'heure actuelle, 48 centres dans le monde.

Mme Schwager a précisé que l'ONUDI avait développé des projets de tourisme durable en Bulgarie, Roumanie et un projet commun avec le PNUE au Mozambique. Elle a également évoqué leur partenariat public/privé avec Kuoni et Travel Life en matière de certification de tourisme, avec plus de 300 projets essentiellement mis en œuvre dans des hôtels. Elle a ajouté que l'ONUDI avait créé un réseau régional baptisé Latin NET en 2004, regroupant 12 centres de production propre en Amérique latine. Elle a évoqué la possibilité de mettre en place ce réseau en Europe, en Afrique et en Asie et indiqué que le réseau arabe était en construction. Mme Schwager a expliqué que les centres étaient financièrement soutenus par l'ONUDI lors de leurs 3 à 5 premières années de fonctionnement et qu'ils étaient ensuite jugés autonomes. Elle a ajouté que l'ONUDI finalisait actuellement la formulation de programmes régionaux sur la production à faible émission de carbone et le tourisme durable dans des zones prioritaires en Amérique latine et en Europe.

Mme Elisa Tonda, PNUE, bureau de Panama, a suggéré une séance de *brainstorming* après la présentation pour initier une discussion sur les réseaux régionaux ou mondiaux existants susceptibles d'être utilisés pour atteindre les objectifs du Partenariat et sur la manière de les impliquer. Elle a encouragé tous les membres à faire part de leurs connaissances et idées.

M. Oliver Maurice a souligné qu'il était tout à fait possible que l'INTO développe ses réseaux actuels avec le Partenariat en Afrique, en Asie et en Europe.

Mme Guillén Grillo a expliqué que le Costa Rica avait encouragé d'autres pays en Amérique latine à devenir membres du Partenariat mondial. Elle a indiqué que le partenariat centraméricain pour le tourisme s'était montré intéressé, et notamment que le Guatemala, le Salvador et le Panama étaient intéressés par une adhésion. Elle a également rappelé son entretien avec le nouveau ministre du Tourisme du Chili et son intérêt après avoir reçu le soutien du Costa Rica sur diverses stratégies de tourisme dans le passé. Elle a ajouté que le Mexique et l'Argentine s'étaient également montrés intéressés par le Partenariat.

M. Modibo Cissé a félicité Mme Guillén Grillo pour son travail en Amérique latine et garanti sa représentation en Afrique occidentale. Il a mentionné un document politique, adopté par 8 pays, dans

lequel la durabilité joue un rôle important. Il a précisé que des projets étaient développés à un niveau régional en Afrique et que l'Union africaine était disposée à travailler avec le Partenariat. M. Cissé a souligné la nécessité de mettre en avant la dimension sociale, notamment dans le sud du Sahara, et d'aider à réduire la pauvreté. À cet égard, il a mentionné l'implication éventuelle de l'Organisation internationale du tourisme social. Il a également évoqué les problèmes de sécurité dans ces régions, relevant d'un débat plus général.

Pour Mme Christina Cavaliere, il pourrait être important d'inviter la Norvège, grandement engagée en faveur du tourisme durable et comparable au Costa Rica dans ses efforts. Elle a suggéré d'inviter le secrétaire du Tourisme norvégien au secrétariat dans un avenir proche. Elle a fait savoir que le Partenariat pourrait bénéficier des connaissances d'organisations telles qu'EcoTrans pour développer davantage la plateforme de communication du Partenariat.

Mme Cavaliere a demandé des précisions sur le recrutement et l'approbation des nouveaux membres du Partenariat. Elle a aussi souligné la nécessité d'accumuler informations et connaissances émanant des associations nationales et régionales sur l'écotourisme, se référant à sa précédente expérience avec la Société internationale d'écotourisme.

Mme Deirdre Shurland, Union internationale pour la conservation de la nature, a expliqué le fonctionnement de l'UICN dont le siège est en Suisse, soulignant que son fonctionnement reposait en effet sur un concept de réseau. Elle a indiqué que le programme de tourisme était coordonné par l'unité Entreprises et Biodiversité et que les membres comptaient des États membres, des agences gouvernementales et des ONG répartis dans huit régions. Elle a mis en avant un concept de programme mondial de l'UICN qui aborde les quatre thèmes suivants : énergie renouvelable, adaptation climatique et subsistance, genre et économie verte.

Mme Shurland a précisé que Giulia Carbone était le point focal de l'UICN, en charge du tourisme durable. Elle a souligné que l'UICN pouvait aider à élaborer des analyses de rentabilité pour les investissements dans le tourisme durable et partager des informations sur des projets réussis en matière de tourisme et de biodiversité.

Mme Jennifer Seif a présenté le réseau baptisé The Sustainable Tourism Network for Southern Africa (Le réseau de tourisme durable pour l'Afrique australe), qui s'efforce, de manière informelle, de mobiliser le secteur public, les organismes de certification et les organisations non gouvernementales ainsi que divers pays dont l'Afrique du Sud, le Botswana, le Mozambique, Madagascar et la Namibie. Elle a également souligné les relations avec la Southern African Development Community (SADC - Communauté de développement de l'Afrique australe), qui est l'organe de tourisme régional, et expliqué que ce réseau avait noué une solide relation de travail avec le GSTC. Elle s'est dite pleinement disposée à coopérer avec le Partenariat pour étendre ce réseau régional et fournir au Partenariat un accès à l'Afrique australe.

M. Carlos Manuel Perera, directeur général du CNPP Costa Rica, a expliqué le rôle du Réseau régional d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de production propre et utilisation efficace des ressources. Il a déclaré que son organisation avait travaillé directement et indirectement avec le secteur du tourisme en fournissant des conseils techniques, des formations et des évaluations des opérations et de la chaîne logistique du tourisme. Les thèmes abordés portaient sur l'empreinte carbone, l'utilisation efficace des énergies, de l'eau et des ressources et la gestion des déchets. Il a souligné qu'ils avaient la compétence technique de soutenir les membres du Partenariat dans l'exécution des projets dans divers pays et régions.

M. Carlos Arango, directeur général du CNPMLTA de Colombie, a également noté l'importance du réseau de production propre en Amérique latine en termes d'expérience, de formulation de projets, de collecte de fonds, et de gestion et mise en œuvre des projets. Toutefois, il a indiqué que seuls 4 des 11 pays que comptait ce réseau étaient actuellement membres du Partenariat. Il a souligné leurs contacts avec les universités, les associations professionnelles et les gouvernements et leur intérêt à travailler avec le Partenariat mondial.

M. Ronald Sanabria a précisé que Rainforest Alliance représentait indirectement plus de 500 petites et moyennes entreprises et plus de 40 formateurs dans la région latino-américaine. Il a expliqué que Rainforest Alliance allait lancer un programme de partenariat pour les organisateurs de voyages sous le nom de "Tour Operators Promoting Sustainability", qui inclurait plus de 120 voyageurs, essentiellement des opérateurs réceptifs (*inbound*). Il a également précisé que Rainforest Alliance était jusqu'en décembre dernier le secrétariat du Sustainable Tourism Certification Network of the Americas, lancé en 2003 avec 12 membres représentant 12 pays. L'adhésion au réseau est **gratuite** et volontaire ; il compte aujourd'hui plus de 130 membres dans 23 pays de la région. Il a fait part de sa volonté d'introduire le Partenariat dans ce réseau. Il a également recommandé de contacter d'autres réseaux régionaux internationaux tels que The International Ecotourism Society (TIES), la Caribbean Association for Sustainable Tourism (CAST) et autres.

Il a ajouté que l'Organisation des États américains soutenait, de manière pratique, un réseau de petits hôtels dans différents pays d'Amérique latine, le Partenariat et un groupe de projets durables soutenus par la Banque interaméricaine de développement. La présence de Rainforest Alliance au sein du Partenariat pouvait donner accès à une partie de ces réseaux et aux organisations précédemment mentionnées. Il pouvait les mettre en contact avec le secrétariat et leur envoyer une demande d'adhésion s'ils souhaitaient adhérer directement.

M. Amos Bien, GSTC, a présenté le travail du Conseil mondial du Tourisme durable (Global Sustainable Tourism Council), initialement créé avec la participation active du PNUE et de Rainforest Alliance. Il a déclaré que le GSTC comptait plus de 100 membres, notamment de nombreuses petites et moyennes entreprises, de grandes chaînes hôtelières et des tour-opérateurs.

M. Bien a précisé que leurs efforts allaient dans le sens du marché et que le Conseil comptait de nombreux membres issus du secteur privé, dont Travelocity et Expedia. Il a indiqué qu'il existait 2 petits réseaux sur les réseaux indigènes d'éco-tourisme, appartenant et gérés par des communautés indigènes du Mexique,

ce qui offrait des perspectives de coopération entre le GSTC et le Partenariat mondial afin d'adresser un message commun clair en termes de tourisme durable.

Le Dr. Tom Selännemi a noté que la Tour Operators Initiative (TOI) pour le tourisme durable, son réseau et ses partenaires pouvaient être très précieux pour le Partenariat. Il a également expliqué que la TOI avait mené des projets communs avec le WWF et Conservation International, collaboré avec Rainforest Alliance ainsi qu'avec des partenaires locaux y compris des hôtels, pour améliorer davantage le tourisme durable au niveau des destinations.

Le Dr. Selännemi a présenté le concept Fairtourist et expliqué qu'il y avait également un lien avec GreenEarth.Travel, une organisation parapluie pour de nombreuses sociétés privées concernées par l'empreinte carbone, le système d'échange de quotas d'émissions et les certifications. Il a suggéré que FairTourist agisse comme un bras exécutif du Partenariat, aidant à exécuter des projets sur le terrain et sollicitant investissements et fonds.

Mme Sonia Vaillancourt a présenté l'Organisation internationale pour le tourisme social (OITS), qui compte 150 organisations dans 30 pays, essentiellement des ONG et des organisations locales avec une représentation géographique en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Afrique. Elle a expliqué que la section asiatique était en construction. Elle a également mentionné le travail de l'OITS avec les communautés et collectivités locales sur l'offre et la demande auprès des destinations de villégiature. Elle a évoqué les congrès tenus par l'OITS dans différents pays, à même d'offrir une plateforme pour présenter le Partenariat mondial.

M. Alain Dupeyras, responsable de l'unité Tourisme, OCDE, a mis en avant le rôle des réseaux intergouvernementaux liés au tourisme notamment l'Organisation internationale du tourisme, le Groupe sur le Tourisme de la Commission européenne, ou le comité Tourisme de l'OCDE. Il a fait savoir que le comité tourisme de l'OCDE travaillait sur la compétitivité des destinations touristiques, la rénovation des services de tourisme et la cohérence des politiques touristiques avec les agendas politiques généraux, ce qui faisait partie du plan de travail 2011-12. M. Dupeyras a évoqué un autre travail de l'OCDE avec 70 pays non-membres sur divers sujets tels que la mesure de la durabilité et l'éco-innovation.

M. Patrick Portes a expliqué que la CNUCED a des réseaux techniques et politiques très actifs avec 49 pays importants au niveau du secrétariat et des actions avec les gouvernements, en particulier la Mauritanie, ce qui peut aider à renforcer les liens régionaux et la mise en œuvre de politiques sectorielles.

M. Gérard Ruiz a remercié tous les participants pour leurs contributions et souligné la nécessité d'apporter des modes d'intervention rapides pour que tous les membres puissent être actifs au sein de leurs réseaux et régions.

LE PROGRAMME DE TOURISME DURABLE DANS LE PLAN-CADRE DÉCENNAL DE PROGRAMMES EN FAVEUR DE LA CPD

M. Charles Arden-Clarke, PNUÉ

M. Charles Arden-Clarke a présenté le plan-cadre décennal de programmes en faveur de la consommation et de la production durables (10YFP). La nécessité d'un plan-cadre général est apparue lors du sommet mondial sur le développement durable (WSSD) de Johannesburg en 2002. M. Arden-Clarke a expliqué que la CPD avait été reconnue comme l'une des trois piliers du développement durable, aux côtés des ressources naturelles et de l'éradication de la pauvreté. Il a par ailleurs évoqué le processus informel de Marrakech sous la houlette du PNUÉ et du DAES des Nations Unies (Département des affaires économiques et sociales) dans l'élaboration du 10YFP, qui a pour vocation d'aider les pays à mettre en place des politiques de CPD, les entreprises à élaborer des modèles d'activités plus verts, et à informer et encourager les consommateurs à adopter des modes de vie plus durables.

M. Arden-Clarke a précisé qu'une décision sur le 10YFP était attendue lors la CSD-19 en mai de cette année, afin qu'il soit effectivement lancé et officiellement déclaré.

Il a expliqué qu'il y avait eu des consultations régionales pour sensibiliser davantage et identifier les opportunités de CPD et que des stratégies et une application régionales avaient été élaborées lors du processus de Marrakech, par exemple le Plan d'action de l'Union européenne sur la CPD et le 10YFP africain. M. Arden-Clarke a évoqué la réunion intersessions de la CDD-18 au Panama les 13-14 janvier, lors de laquelle la structure institutionnelle de ces programmes avait été abordée par 74 pays, représentants de la société civile et spécialistes. Il a expliqué que 34 programmes avaient été soumis par le passé, dont un sur le tourisme durable.

Il a cité le document et souligné les chevauchements entre le programme sur le tourisme durable et le Partenariat mondial. Il a indiqué son intention de faire du Partenariat mondial sur le Tourisme durable le premier mécanisme d'application du programme de tourisme durable au sein du 10YFP. M. Arden-Clarke a déclaré que le Partenariat pouvait être un vecteur d'importance pour engager les gouvernements et les parties prenantes et a encouragé les participants à revoir le document après l'AGA au plus tard le 14 février avant la réunion préparatoire pour la CDD-19 le 28 février.

M. Philippe Ramet a constaté qu'il était essentiel de parvenir à un accord et d'adopter le programme d'ici mai dans la mesure où l'Union européenne s'est engagée à adopter le programme. M. Charles Arden-Clarke a souligné qu'il était important d'inclure les noms des représentants dans le document du programme, le PNUÉ et la France mais également 3-4 autres pays ayant souligné son importance.

Il a suggéré qu'un document de 10 pages soit produit en plus d'un événement annexe avec 5-6 exemples internationaux marquants de tourisme durable, contribuant aux trois piliers du développement durable : social, économique et environnemental.

M. Luigi Cabrini a demandé des explications sur les avantages concrets de la CDD en termes de soutien financier et de priorité politique.

M. Charles Arden-Clarke a expliqué que cela dépendait de l'efficacité du reste du programme et précisé qu'un fond de dépôt pouvait y être joint. Il a constaté que le 10YFP avait avant tout besoin d'engagement politique, suivi par un réel soutien politique pour mettre en œuvre le programme, accompagné d'un soutien financier.

ADOPTION DES PROCÉDURES DE TRAVAIL

M. Arab Hoballah a présenté le tableau des droits d'adhésion pour le Partenariat mondial, soulignant la nécessité d'apporter des ressources pour 2011, essentielles pour soutenir le travail du Partenariat.

M. Oliver Maurice a assuré que l'INTO souhaitait devenir membre, mais que ses fonds étaient limités à USD 500 en raison de son revenu annuel total de USD 20 000. Il a expliqué que la plupart de son travail était réalisée avec des bénévoles et que l'INTO serait en mesure d'apporter une contribution en nature au Partenariat.

M. Ronald Sanabria a recommandé d'envisager un système de classification entre membres internationaux, de taille importante ou de petite taille. Il a recommandé d'utiliser le budget annuel comme référence pour cette définition, puisque la plupart des ONG déclaraient publiquement leur budget annuel de sorte que les droits d'adhésion pouvaient être calculés d'après l'importance du budget annuel. Il a confirmé l'engagement de Rainforest Alliance pour l'exercice fiscal en cours.

Le Dr. Tom Selänniemi a fait savoir qu'il n'était malheureusement pas en position de s'engager envers le Partenariat au nom de TOI, ayant déjà précisé que la contribution de USD 30 000 pour le Partenariat représentaient un tiers du budget de TOI. M. Charles Arden-Clarke a convenu que les droits d'adhésion pourraient être déterminés selon les revenus annuels de l'organisation, comme suggéré par M. Sanabria.

Mme Sonia Vaillancourt a noté que les droits d'adhésion pour les ONG devraient être calculés en fonction des revenus dans la mesure où cela peut avoir plus d'influence que le budget. M. Gérard Ruiz a expliqué que d'autres solutions peuvent être trouvées pour les participants qui ne sont pas en mesure de payer les droits d'adhésion. Il a remercié tous les membres d'avoir accepté la proposition.

M. Arab Hoballah a clos la session en soulignant combien il était important de garantir « les roues et le carburant » pour que le Partenariat puisse avancer et créer des alliances avec d'autres initiatives internationales. Il a dressé la liste des actions de suivi demandées par le secrétariat pour poursuivre la mise en œuvre du Partenariat.

Informations sur le lieu d'accueil de l'Assemblée et la visite de terrain

UN LIEU DE RÉUNION DURABLE



La 1^{ère} Assemblée générale annuelle du Partenariat mondial pour le Tourisme durable s'est tenue au sein de l'Hotel Parador, surplombant le littoral pacifique et situé au cœur de cinq hectares de forêt tropicale autrefois habitée par les indiens Quepoa. L'établissement a reçu de nombreux *World Travel Awards* en reconnaissance de son engagement envers la durabilité.

Il s'est vu décerner cinq feuilles sur cinq du CST, le programme de certification costaricain en matière de

durabilité pour les entreprises du tourisme.



VISITE DU PARC NATIONAL MANUEL ANTONIO

Tous les délégués présents à l'Assemblée ont eu la possibilité de prendre part à une excursion vers le célèbre parc national Manuel Antonio le jeudi 20 janvier. Instauré en 1972, le parc national est l'un des plus petits du pays. Il est toutefois considéré comme l'une des plus belles et biodiverses régions du monde. Ses 683 hectares abritent une vie sauvage étonnante, comprenant des paresseux, des capucins, des singes hurleurs ou encore les singes Titi en voie de disparition. L'avifaune tropicale compte de nombreux représentants notamment toucans, perroquets et momots.





Liste des participants à l'AGA

Président

M. Gérard Ruiz

Inspecteur général de l'administration du développement durable
Conseil général de l'environnement et du développement durable
Section aménagement durable du territoire

Tél. : +33 1 40 81 99 57

Fax : +33 1 40 81 23 95

gerard.ruiz@developpement-durable.gouv.fr

Gouvernements

Bahamas

M. Earlston MCPHEE

Directeur, Planification du tourisme durable

Ministère du Tourisme et de l'Aviation

Bolam House, George St., Bay St.

Nassau

Tél. : +1-242-356-6967/63

Fax : +1-242-356-6956

emcphee@bahamas.com ; emcphee54@hotmail.com

Costa Rica

Mme Gina Guillen

Conseillère principale du ministre du Tourisme

Ministère du Tourisme

La Uruca, Frente al Puente Juan Pablo Segundo

San José

Tél. : +506 2 299 58 31

Fax : +506 2 257 90 62

giggrillo@hotmail.com ; guillen@ict.go.cr

Madagascar

Mme Razafindrabe Haingo Mbolaso

Inspecteur du Trésor

Ministère des Finances et du Budget (MFB)

BP.616

Antananarivo 101

Tél. : +261 20 24 379 21, +261 32 45 629 47

Fax : +261 20 22 273 64

mbolasoah5@yahoo.fr

Mali

M. Modibo Cissé

Conseiller technique

Ministère de l'Artisanat et du Tourisme

BP E 2211

Bamako

Tél. : +223-20 29 53 44,

Fax : +223-20 29 64 50

mobocisse@yahoo.fr

Maroc

Ministère du Tourisme

Avenue Ennakhil, Centre d'Affaires, Hay Riad

10 000 Rabat

Mme Nada Roudies

Directrice des entreprises et activités touristiques

Tél. : +212 53 757 7846

Fax : +212 537 5778 47

nroudies@tourisme.gov.ma

République de Corée

Ministère de l'Environnement de la République de Corée

Bureau de conservation de la nature

Gouvernement complex-Gwacheon 88, Gwanmun-ro

Gwacheon-si, Gyeonggi-do, 427-729

Jeong Yeon-Man

Directeur général

Tél. : +82-2-2110-6505

Fax : +82-2-504-9207

yjeong@me.go.kr

M. Jung Jin-Hyun

Directeur adjoint

Tél. : +82-2-2110-6734

Fax : +82-2-504-9207

gry0924@me.go.kr

M. Cho Young-Hee

Tél. : +82-2-2110-6741

Fax : +82-2-504-9207

cyw1001@korea.kr

Korea Environment Institute

M. Choi Hee-Sun

Moniteur de recherche

**Division of Strategic Assessment Integrated Environmental
Research Group**

290 Jinheungno, Eunpyeong-Gu, Séoul, 122-706, Corée

Tél. : +82-2-380-7611

Fax : +82-2-380-7744

choihs@kei.re.kr

The Association for Sustainable Tourism

M. Pyun Hyung-Seok

Représentant

Yongdeungpo-Gu yongdeungpo-dong 7ga 57,

yongdeungpo station gogaro 7

Tél. : +82-2-2068-2788

Fax : +82-2-2679-9300

travelersmap@hanmail.net

Gouvernement – Délégation française

Ambassade française au Costa Rica

M. Fabrice Delloye

Ambassadeur français au Costa Rica

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Tour Pascal A

La Défense cedex 92055

Mme Mathilde Isler

Chef de projet "Développement durable et Nations Unies"

Tél. : +33 (1) 40-81-78-78

Fax : +33 (1) 40-81-16-10

Mathilde.ISLER@developpement-durable.gouv.fr

M. Philippe Ramet

Responsable du bureau des affaires globales

Tél. : +33-1-40 81 15 75

Fax : +33-1-40 81 16 10

Philippe.Ramet@developpement-durable.gouv.fr

Ministère du Tourisme

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

DGCIS – Service tourisme, commerce, artisanat et services

Bureau de la compétitivité et du développement des activités touristiques

6, rue Louise Weiss 75013 Paris

Tél. : + 33 1 44 97 04 92

Mme Anne-Laure Chesneau

Directrice de projet - ministère de l'Économie au département de la compétitivité, de l'industrie et des services – section tourisme

anne-laure.chesneau@finances.gouv.fr

M. Etienne Coffin

Département de la compétitivité, de l'industrie et de services

Etienne.COFFIN@finances.gouv.fr

Organisations intergouvernementales

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

M. Alain Dupeyras

Chef de l'unité Tourisme

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local

33, rue de Franqueville

Paris 75016, France

Tél. : +33-1-45-24-91-45

alain.dupeyras@oecd.org

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

M. Patrick Portes

Division pour l'Afrique, les pays les moins développés et les programmes spéciaux (ALDC)

Bureau E-8089, Palais des Nations - 8-14, avenue de la Paix

CH-1211 Genève 10 - Suisse

Tél. : +41 (0) 22 917 50 49

Fax : +41 (0) 22 917 0046

patrick.portes@unctad.org

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Division Technologie, Industrie et Économie

15, rue de Milan

Paris Cedex 9 75441, France

M. Charles Arden-Clarke

Responsable, unité Biens et Services

Tél. : +33 1 44 37 76 10

charles.arden-clarke@unep.org

Mme Helena Rey de Assis

Responsable du programme Environnement et tourisme

Tél. : +33 1 44 37 76 38

helena.rey@unep.org

M. Arab Hoballah

Responsable, branche Consommation et production durables

Tél. : +33 1 44 37 30 31

arab.hoballah@unep.org

Mme Elisa Tonda

Responsable du programme Consommation et production durables – Efficience des ressources

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Panama - Panama

Tél. : +507 305 3160

elisa.tonda@unep.org

PNUE/GRID-ARENDAL

Mme Christina T. Cavaliere

PNUE/GRID Arendal

Directrice de projet Tourisme durable

Tél. : +47 94 80 42 22

Fax : +47 37 03 50 50

christina.cavaliere@grida.no

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Mme Montserrat Martell Domingo

Spécialiste du programme culturel

UNESCO San José

Représentation au Costa Rica, au Salvador, en Honduras, au Nicaragua et au Panama

m.martell@unesco-cr.org

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Mme Petra Schwager

Responsable Développement industriel

P.O. Box 300, Vienna International Centre, 1400

Vienne, Autriche

Tél. : +43 1 26026 3947

Fax : +43 1 26026 3947

p.schwager@unido.org

Organisation des Nations Unies pour le tourisme mondial (OMT)

M. Luigi Cabrini

Directeur, Développement durable

Capitan Haya 42, 28020

Madrid, Espagne

Tél. : +34 91 567 8225

Fax : +34 91 571 3733

lcabrini@unwto.org

Organisations non gouvernementales

Global Sustainable Tourism Council

M. Amos Bien

Directeur technique GSTC
1800 Massachusetts Avenue, NW, Suite 400
Washington DC 20036, U.S.A
abien@unfoundation.org

International National Trusts Organisation (INTO)

M. Oliver Maurice

Directeur
The INTO secretariat, 32 Queen Anne's Gate
Londres SW1H 9AB, Royaume-Uni
Tél. : + 44 (0)207 7799 4578
Fax : + 44 (0)207 7222 5097
olmaurice@aol.com

Organisation internationale du tourisme social (OITS)

Mme Sonia Vaillancourt

Vice-présidente
4545 Pierre de Coubertin, C. P. 1000 Succ. M
Montréal Québec Canada H1V 3R2
Tél. : +514-252-3132 ext : 3684

UICN – Bureau régional pour l'Initiative mésoaméricaine & caribéenne (ORMA/Caribe)

Mme Deirdre Shurland

Coordinatrice
P.O. Box 146 2150,
San José, Costa Rica
Tél. : +506-2283-8449
Fax : +506 2283 2283 8472
Deirdre.Shurland@iucn.org

Rainforest Alliance

M. Ronald Sanabria

Vice-président, Tourisme durable
Apartado 11029-1000
San José, Costa Rica
Tél. : (506) 2216-4800 ext 4863
rsanabria@ra.org

Organisations à but non lucratif

Centro de Producción Más Limpia (Colombia)

M. Carlos Arango

Directeur général

Carrera 46 # 56-11, piso 8

Medellín Colombie

Tél. : +57 4 251 7343

carlos.arango@cnpml.org

Centro de Producción Más Limpia (Costa Rica)

M. Carlos Manuel Perera Heinrich

Directeur exécutif

Apartado 10003-1000

San José, Costa Rica

Tél. : +506-2202-5608

Fax : +506-2202-5672

cperera@cicr.com

Fair Trade in Tourism South Africa (FTTSA)

Mme Jennifer Seif

Directrice générale

PO BOX 12844

0121 Queenswood, Afrique du Sud

Jennifer@fairtourisma.org.za

Tél. : +27123422946

Secteur privé

Tour Operators Initiative pour le développement du tourisme durable (TOI)

M. Tom Selanniemi

Conseiller principal TOI

Humboldtstr. 140

Cologne 51149, Allemagne

Tom.selanniemi@fairtourist.com

Observateurs

M. Maximiliano Brandt

Costa Rica – Société mondiale pour la protection des animaux

Peninsula Papagayo

M. Manuel Ardón

Directeur des opérations